



Association des *usagers* des Transports Urbains
de l'agglomération Strasbourgeoise

BISCHHEIM, le 14 mai 2018

Objet : Enquête publique sur le volet environnemental du projet de contournement autoroutier de Strasbourg

ASTUS a pris connaissance de l'enquête publique sur le volet environnemental du projet de Grand Contournement Ouest de Strasbourg actuellement en cours, depuis le 4 avril et prolongée jusqu'au 17 mai 2018.

ASTUS tient à rappeler qu'au lendemain de l'approbation du Grand contournement ouest (GCO) de Strasbourg par le gouvernement, le 24 janvier 2018, le projet a reçu un second avis négatif du Conseil National de Protection de la Nature (CNP) pour les mesures environnementales compensatoire, après celui de l'été 2017, même si un certain nombre d'améliorations ont été remarquées.

Les mesures ont été jugées encore « fragiles » pour le Grand hamster, et inexistantes pour les « autres groupes d'espèces protégées » qui risquent d'être impactées par le projet. Le CNPN demande ainsi encore des précisions sur tous les espaces concernés par les mesures compensatoires, comme l'impact de la future infrastructure sur plusieurs zones humides.

En 2008, Le dossier d'enquête publique a fait état d'un report net de trafic sur le grand contournement ouest de seulement 4,6% sur les 160 000 véhicules journaliers en moyenne (dont un véhicule sur dix est un camion) qui empruntent l'A35 dans sa partie centrale, et la Commission d'enquête publique a conclu que « le désengorgement n'est ni l'enjeu ni l'objectif du GCO ». De plus, la contrepartie à la réalisation de cette nouvelle infrastructure est la requalification de la traversée urbaine de l'autoroute A35 sur 26 km, un projet dont la réalisation complète est estimée à 30 ans. C'est un axe majeur qui devra continuer à supporter un trafic très important. Cela interpelle quant à la qualité de l'air, car la pollution ne sera pas déplacée, mais elle sera fortement augmentée.

Autre conséquence, le projet de contournement ouest, qui fera perdre 300 hectares de terres agricoles très fertiles dans le Kochersberg est donc plus que jamais une mauvaise réponse à la vraie question des déplacements autour de l'agglomération strasbourgeoise.

Il faut privilégier des solutions plus efficaces pour les déplacements quotidiens qui n'impactent pas l'eau et les milieux aquatiques, ne portent pas atteinte aux espèces protégées et aux habitats d'espèces protégées pour lesquels les mesures compensatoires ne pourront être qu'insuffisantes.

La mise en place d'une écotaxe pour les poids lourds en transit doit être réengagée et limiter autant que possible le trafic de transit sur l'autoroute A35.

Une des solutions alternatives à ce projet routier et qui intègre le Grenelle des Mobilités en cours, consisterait en la création d'un réseau express ferroviaire métropolitain (REM) qui aurait pour principal avantage de circuler sur l'étoile ferroviaire de Strasbourg déjà existante, et aujourd'hui sous-utilisée, avec des liaisons passantes rapides et cadencées en gare centrale. Cela offrirait une alternative crédible à la voiture particulière en amont par la création de parkings-relais, notamment pour les salariés en transit qui doivent traverser l'agglomération et effectuer aujourd'hui une rupture de charge en gare centrale.

L'ouverture de la gare centrale de Strasbourg à 360 degrés est inéluctable sur le long terme. Bien qu'il soit jugé onéreux, ce projet devra être débattu et abouti, car il est vital pour l'avenir des mobilités dans l'aire métropolitaine. Une réelle volonté politique est donc attendue sur ce sujet. La gare centrale supporte aujourd'hui le trafic de voyageurs le plus important des gares du Grand Est et le second des gares de province, après celle de Lyon-Part Dieu avec 54 000 voyageurs par jour. Ce chiffre est en constante augmentation et la régulation est mise à mal en heures de pointes.

Son ouverture vers l'ouest avec la création d'un pôle d'échanges multimodal intégrerait notamment une nouvelle gare routière, comme cela existe dans la plupart des grandes villes françaises ou dans les pays limitrophes (Bâle, Fribourg). Ce dernier équipement serait entre autres le point de départ et d'arrivée du futur Transport en Site Propre Ouest vers Wasselonne, annoncé pour l'horizon 2022.

ASTUS demande donc à ce que soit rendu un AVIS DEFAVORABLE au projet de grand contournement ouest de Strasbourg.

En espérant que l'ensemble de ces arguments soient pris en compte dans votre décision, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations associatives.

Patrice PAUL

Vice-Président

